



INTERREGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

RESISTER

**JOURNAL DES SECTIONS D'AUVERGNE,
DE CHAMBERY, DU LEMAN ET DE LYON**

N° 3 - SEPTEMBRE 2017

LA CASSE DES BUREAUX DE CONTROLE ET DES DIRECTIONS REGIONALES EST EN MARCHE

RESISTONS !

* * * * *

Le comité technique lyonnais du 7 juillet sentait fort la mort programmée de l'essentiel du maillage de proximité des services OPCO et AG.

Dédaignant la mobilisation nationale unitaire du 23 mars dernier à Clermont-Ferrand, l'administration a continué d'avancer dans la mise en œuvre de la destruction de la quasi-totalité des services douaniers auvergnats.

Comme nous l'écrivions dans le numéro 2 de « Résister », son objectif est de ne conserver que la brigade et le bureau principal de Clermont, transformant le reste du territoire de l'ex-région Auvergne en désert douanier.

À l'initiative de la CGT, les cinq organisations syndicales représentées au comité, CGT, Solidaires, UNSA, CFDT et USD-FO, avaient choisi de boycotter de façon unitaire la séance du 27 juin 2017, et de siéger ensemble lors de la reconvoation du 7 juillet. Le symbole de l'unité syndicale contre la casse de la douane nous semblait en effet indispensable. Même s'il s'agit d'une condition nécessaire mais non suffisante pour s'opposer à la déferlante libérale.

Ce comité technique a été particulièrement éclairant en ce qu'il a confirmé la volonté étatique de balayer l'essentiel du réseau douanier OPCO et AG. Après Aurillac, exit Le Puy et Moulins, en attendant la direction.

Depuis plus de 20 ans, l'administration pousse son idée de limiter le nombre de bureaux de dédouanement dans une fourchette de 25 à 50 sites. Avec le code des douanes de l'union et la doxa avancée de la concentration du dédouanement - qui met à bas toute l'histoire douanière française du dédouanement à domicile avec des bureaux de proximité autrefois appelés CRD (Centre régionaux de dédouanement) – la justification est toute trouvée pour ce démantèlement.

La Cour des comptes, championne de l'austérité sous la direction du prétendu socialiste Didier Migaud, continue de pousser dans ce sens dans son dernier rapport publié en juin 2017 en préconisant une « amplification de la restructuration du réseau fiscal de la Direction générale des douanes et droits indirects. » Et pas seulement en Auvergne !

Ce démantèlement de l'essentiel du réseau des bureaux, qui sont encore au nombre de 176 aujourd'hui, pose inéluctablement la question de la pérennité des services supports que sont les directions régionales, qui sont 42 actuellement.

La vision de la direction générale est claire : les directions des douanes ont vocation à être au siège des 12 régions issues de la loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la République), et les directions appelées régionales seront supprimées. Certes, le calendrier n'est pas connu, mais tous les outils sont en place, en particulier le décret du 25 mars 2016 modifiant celui du 26 novembre 2007, qui donne toutes les compétences d'attribution au niveau interrégional. En moins de dix ans, les directions interrégionales seront passées d'une fonction décorative à une fonction directive concentrant tous les pouvoirs.

Interpellés sur cette analyse par la CGT lors du CTSD du 7 juillet, les patrons locaux ne l'ont pas infirmée, répondant par un silence lourd de sens.

En plus, cette concentration au niveau interrégional se fait sans aucune préoccupation d'aménagement du territoire.

Il aurait été possible de maintenir des implantations dans les départements, mais la « logique » est de tout concentrer au siège des 12 nouvelles régions.

Et comme toutes les administrations de l'État font de même, c'est la désertification assurée en matière de services publics pour les territoires.

S'y ajoutent la question environnementale avec l'explosion des transports vers les métropoles régionales et les souffrances des agents liées à la destruction de leurs repères professionnels et familiaux.

Bien joué les casseurs !

Une telle ineptie ne peut être que combattue sans faiblir. Résistons ensemble.



Agents des services supprimés, vous avez droit à l'application de la règle des deux ans à compter de l'avis du CTSD : Exigez son respect.

À l'occasion d'un recours en annulation d'un arrêté de fermeture de service déposé par la CGT devant le Conseil d'État, et toujours en cours devant cette juridiction, l'administration a utilisé un intéressant argument en défense concernant la règle des deux ans dont nous dénonçons qu'elle ne soit pas respectée par les patrons locaux, qui multiplient les pressions sur les agents pour qu'ils renoncent à ce droit.

Nous reprenons ci-dessous des parties du texte de la direction générale envoyé au Conseil d'État en date du 23 juin 2017 :

« Le protocole (du 2 mars 2015) garantit donc à chaque agent affecté dans un service appelé à fermer qu'il pourra demeurer à la résidence administrative pendant les 24 mois qui suivront le comité ayant rendu son avis sur la mesure de réorganisation, et ceci afin de pouvoir émettre des souhaits de mobilité et opter pour une solution de reclassement conforme à ses souhaits.(...)

Cette mesure constitue une garantie supplémentaire offerte aux agents, puisque, jusqu'à la signature de cet accord, cette durée était de 12 mois.

Pendant cette période de 24 mois, l'agent a la garantie d'être maintenu dans la résidence administrative et pourra, le cas échéant, être réaffecté, s'il le demande, dans un autre service au sein de cette dernière ou dans une autre résidence.(...)

L'administration veille à la préservation des droits des agents en leur garantissant un délai de maintien à la résidence - y compris quand le service est fermé- délai qui doit être mis à profit pour étudier toute possibilité de reclassement. »

Bien que non-signataires de l'accord bien imparfait dit d'accompagnement social, nous sommes intervenus fermement lors du CTSD du 7 juillet pour rappeler ce droit, sur la base du texte de la direction générale envoyé au Conseil d'État.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider à faire respecter vos droits.

Rions un peujaune :

Le TOUR DE FRANCE.....des bureaux de douane supprimés !

Le mois de juillet est celui du tour de France cycliste et la foule est au bord des routes.

Chaque année, vous pouvez vous amuser au jeu macabre des implantations douanières supprimées ou en péril : le désert douanier en « construction » en quelque sorte.

Cette année, notre région était à l'honneur avec une arrivée d'étape au Puy en Velay, bureau en cours de fermeture.

Périgueux et sa superbe cathédrale Saint Franc a subi le même sort récemment.

Et l'avenir est bien incertain pour Troyes, Vesoul, Chambéry, Pau, Foix et Rodez.

La citation

« Les technocrates c'est une nouvelle race de fainéants, vous leur donnez le désert à gérer, et cinq ans après, il faut qu'ils achètent du sable. » Coluche



Le chiffre : 12 comme 12 septembre 2017

C'est la date de la première mobilisation de rentrée pour s'opposer à la nouvelle loi travail, qui sera prise par ordonnances, et qui viendra encore aggraver la loi El Khomri, que nous avons combattue par 14 journées de mobilisation, et contre laquelle des recours juridiques sont en cours, notamment au niveau européen.

Cette attaque contre le code du travail reflète une volonté politique d'attaquer tous les statuts protecteurs des salariés, au prétexte de lutter contre le chômage, alors que toutes les études sérieuses, notamment de l'INSEE, démontrent qu'il n'y a pas de frein à l'embauche dû à la réglementation du travail.

Le statut de la fonction publique est aussi dans le viseur du gouvernement, ce qui doit nous motiver à nous mobiliser avec les salariés du privé le 12 septembre.

Les lieux et heures de manifestation seront disponibles sur le site de la CGT.



EFFETS CONCRETS DE LA CASSE DES SERVICES PUBLICS : INCENDIES NON MAITRISÉS ET DÉGRADATION DU SERVICE FERROVIAIRE.

Diminuer toujours plus les moyens humains et matériels des services publics n'est pas sans conséquences. Dans le domaine des incendies, le vieillissement et l'insuffisance de moyens aériens provoquent des interventions trop tardives et pas assez massives, ce qui permet aux feux de s'étendre.

Tout un symbole : le fabricant des Canadairs a arrêté de les produire faute de commandes !

À la SNCF, plusieurs jours de pannes en plein chassé-croisé des vacanciers de juillet-août.

Aucun rapport avec les 30 000 emplois supprimés à la SNCF entre 2003 et 2017 ?



INFORMATION

La lettre hebdomadaire de la CGT Douanes

Suite à notre dernier congrès, le SNAD-CGT a décidé de diffuser largement une lettre hebdomadaire contenant des informations émanant de l'activité CGT sur tout le territoire. Si elle ne vous parvient pas, réclamez là à un(e) militant(e) de votre connaissance.

Les sites internet de la CGT à consulter sans modération

- la confédération CGT : www.cgt.fr
- la fonction publique CGT : www.ugff.cgt.fr
- la fédération des finances CGT : www.cgtfinances.fr
- la CGT Douanes : www.cgtdouanes.fr



La réflexion politique (suite du numéro 2)

D'après les chiffres d'une enquête de l'IFOP de 2014, le vote FN varie fortement en fonction du nombre de services publics locaux et de commerces (30,8 % quand il n'y a aucun service, 23,5 % avec six services ou plus).

Une étude plus récente montre que le vote FN augmente avec l'éloignement de la gare la plus proche.

En clair, le sentiment d'abandon que ressent la population du fait de la fermeture des services publics de proximité, qui conduit à la désertification en termes de services en général et d'activité économique liée, se traduit par une augmentation du vote d'extrême droite.

La douane participe à cette désertification en supprimant les bureaux de douane, tout comme la DGFIP les trésoreries.

Continuer cette politique de destruction de la République pour ensuite culpabiliser les électeurs qui refusent de choisir le candidat libéral pour faire barrage au FN, la ficelle est un peu grosse.

Culpabiliser les électeurs du FN ne conduit à rien non plus.

Cette politique ne peut conduire qu'à l'explosion de l'abstention, comme lors des dernières élections présidentielle et législatives, et mettre en danger les fondements même de la démocratie auxquels les services publics participent de façon déterminante.

